LE PETIT BOSQUET

Bulletin d'informations municipales VIE LOCALE p.5 LE DOSSIER : p.20 des remontrances : artizay LE MAG p.31

www.martizay.fr





| B | OSQUET |
|------------|-------------------------------------|
| a vi | ie locale |
| > I | leau |
| > <u>L</u> | a MARPA |
| > L | es 100 ans de Marie-Rose Philippeau |

Les 100 alls de Marie-Rose Fillippeau

Jean-René Viersous

> Brèves

L'école

> Le 8 mai

Médiathèque

Maison du VillageOctobre Rose

> Renaissance d'un puits

La vie communautaire p.15

> Accueil de loisirs

> Consignes de tri

> Réparlab

Le dossier

> Cinéma en plein-air

> Cahier des remontrances, plaintes doléances

La vie associative p.22

› Le comité des fêtes

> Ecole de musique

> Foire aux oisons

> Musée archéologique

Tennis de table Familles Rurales

> UNC

Le Mag

› La Parchaude de la Claise

> Challenge des pompiers

UC Martizay

Téléthon

Comité des laboureurs

› Pétanque Club

| Infos pratiques | n 36 |
|--|------|
| La page blanche | p.35 |
| L'état civil Pompiers Accompagnement solidaire | p.02 |
| Les Infos diverses | p.32 |
| Les conseils municipaux | |

Directeur de la publication Hervé Fleury

Domiciliation

Mairie de Martizay - 36220 Indre

Secrétariat de rédaction Marjorie Guillot

Comité de Rédaction

Maurice Burdin, Françoise Danvy, Isabelle Ligault, Raymonde Rolland Conception et impression

p.31

Etienne Fradin 36220 Martizay www.akti.fr 06 15 06 27 71

Dépot légal à parution

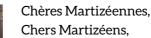
ISSN: 1620-7513

Photos

Françoise Danvy, Isabelle Ligault, Virginie Fourmaux







L'été approche à grands pas, la chaleur devient persistante avec ses avantages et ses inconvénients : sécheresse, manque d'eau, incendie...

Je tenais à vous faire part de mon indignation face aux différentes incivilités aux pieds de nos containers à ordures ménagères. Ferrailles, verres, pots de peinture, multitude de cartons exposant chaque contrevenant à une amende de 135 €.

Les travaux des changements de canalisation à risque CVM (Chlorure de Vinyle Monomère) sont terminés et quatre nouveaux débitmètres ont été installés à des endroits stratégiques du réseau afin de détecter les portions fuyardes.

Je tiens à vous rappeler que l'eau reste et va devenir une denrée rare qu'il faut préserver. Le lavoir a été rénové et inauguré le 8 mai en présence de la famille de Madame Lavaux Florence, donatrice de la commune.

Je tiens à remercier Nicole, Edith et Isabelle pour nous avoir fait revivre le travail des lavandières.

Les travaux de la halle du cimetière sont en cours et 15 nouvelles cases vont être installées au colombarium financé par 40 % de subvention et le reste du don de Madame Lavaux. En parlant du cimetière, la végétalisation est programmée, difficile pour certains d'accepter ce changement, mais soyez sûrs que les employés communaux font leur maximum pour son entretien.

Le soleil est un avant-goût des vacances permettez-moi au nom du conseil de vous souhaiter un bel été 2023.

Hervé FLEURY Maire de MARTIZAY

N°56 - LE PETIT BOSQUET - ÉTÉ -2023

L'EAU

Suite à un incident technique, l'émission des factures eau et assainissement n'a pu être faite dans les délais impartis.

Pour les prochaines factures, les abonnements seront facturés en octobre et les consommations en décembre. Avec toutes nos excuses.

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter sur le site martizay.fr toutes les mesures de restriction d'eau en vigueur.

LA MARPA

L'expérimentation conduite depuis bientôt un an sous le pilotage de l'association KALEIDOSCOPE a permis des animations partagées par la MARPA et deux autres structures.

L'heure du bilan approche puisque cette action se terminera à la fin de l'été et pour ce qui nous concerne le résultat est très positif. Nos résidents se sont investis dans les rencontres qui avaient lieu le mardi après midi et leur participation a créé un plus grand climat d'échange que nous souhaitons conserver en poursuivant cette action. Le Bureau a engagé une réflexion pour dégager les moyens financiers nécessaires

En effet, il convient de rechercher les opportunités qui rendent la vie agréable au quotidien et permettent de créer une vie collective qui peut aussi être partagée par des personnes extérieures à la structure et qui suscite l'envie de nous rejoindre. Des mouvements importants se sont produits depuis le début de l'année et la MARPA en a profité pour procéder à des travaux de rénovation qui améliorent encore les conditions d'accueil. N'hésitez pas à en parler autour de vous et à venir nous voir.







LES 100 ANS DE MARIE-ROSE PHILIPPEAU

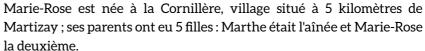


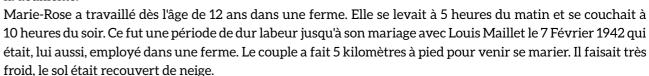
Aujourd'hui, 9 Mai 2023, c'est la fête à la Marpa. Marie-Rose Philippeau, épouse Maillet a 100 ans. Un résident et trois résidentes de la Marpa ont déjà atteint cet âge dont Marthe, la sœur de Marie-Rose en 2018.

Marie-Rose est entourée du personnel de la Marpa, du Maire Hervé Fleury et de quelques élus ainsi que des représentants du CCAS et de Familles rurales.

A cette occasion, le Maire lui a remis une médaille pour commémorer l'événement et Claudine Blanchard, secrétaire de mairie, un cadre contenant sa fiche

d'état civil relatant les événements marquants de sa vie, agrémenté de quelques lignes pour lui souhaiter son anniversaire.





Marie-Rose et Louis se sont installés à la Cornillère non loin des parents de celle-ci. Ils ont été locataires de la famille Robin pendant 52 ans.

En 1958, elle devient mécanicienne en confection à l'usine Berthon. Elle aime la couture depuis son plus jeune âge. Suite à des problèmes de santé, elle doit quitter son emploi en 1972. Elle effectue alors de petits travaux.

Son mari continue à travailler dans les fermes. Il décède en 2001, 5 mois avant leur 60 ans de mariage. Depuis, elle vit à la Marpa. Comme elle ne peut plus coudre, elle s'intéresse à la musique et plus particulièrement à l'accordéon.

JEAN RENÉ VIERSOUS NOUS A QUITTÉS BRUTALEMENT.

Originaire du Lot, il était l'aîné d'une fratrie de sept enfants. Il se marie en 1974 avec Françoise, issue du même village, qu'il accompagne dans l'Indre après qu'elle ait réussi le concours de fonctionnaire des Impôts. Ils ont eu un fils et deux petits-enfants. Il travaillera dans différents garages de la région jusqu'à sa retraite en 2013.

Depuis cette date, il participait aux activités de différentes associations qui l'ont fait apprécier de tous pour sa serviabilité: Téléthon, Chorale(s) de Martizay et de Preuilly, Amis de la Licherette, Amicale des donneurs de sang...

Bricoleur, jardinier, passionné du travail du bois pour réaliser des meubles ou des sculptures, il aimait aussi le chant et la poésie...



Il laisse un grand vide et nous ne l'oublierons pas



BRÈVES de la vie communale

Pourquoi y a-t-il de l'herbe dans les allées du cimetière ?



Parce que l'opération « Zéro pesticide » est une volonté assumée au bénéfice du cadre funéraire, en plus d'être désormais une obligation légale pour les communes. Progressivement, les allées seront enherbées et il va falloir accepter la végétalisation. Par cette nouvelle pratique, notre cimetière va changer de visage. La végétation sera plus présente, ce qui ne sera pas synonyme d'irrespect envers les défunts mais apportera un environnement plus serein et apaisant pour le recueillement.



Nous espérons que vous aurez aussi remarqué le soin apporté à la taille des ifs par les employés municipaux.

Nuisances sonores

En référence à l'arrêté préfectoral n° 2001-E-¬1962 du 13 juillet 2001

Règlementant les bruits de voisinage

Heures de tonte de la pelouse

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles d'occasionner une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses et scies mécaniques.

Ces travaux ne peuvent être effectués que:

- > les jours ouvrables, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30;
- > le samedi, de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h;
- > les dimanches et jours fériés, de 10 h à 12 h.

Canons effaroucheurs

Leur fonctionnement est interdit entre 22h et 7h. Les dispositifs doivent être implantés à une distance minimale de 500 mètres de toute habitation ou local occupé par un tiers, et orientés à l'opposé des zones habitées ou à défaut, dans la direction la moins habitée.

Incivilités



À notre grand regret, et malgré des remarques antérieures, de nouvelles dégradations sont constatées en différents endroits, et nous pensons utile de rappeler que celles-ci engendrent des frais qui sont pris en charge par la commune et donc par nos impôts locaux :

- > une gouttière est écrasée sur l'abribus du parking Monticello
- > au pied des collecteurs du parking Monticello des dépôts sauvages sont constatés, qui obligent les employés municipaux à évacuer à la déchetterie de Saint Michel en Brenne des ferrailles, des cartons, des pots de peinture et d'autres encore. Merci de ne pas oublier que nos dépôts ne sont pas des centres de tri et que même si c'est une contrainte, nous devons nous rendre au bon endroit!
- > Les toilettes publiques sont parfois laissées dans un état dans lequel vous ne souhaiteriez pas les trouver
- > Déjection canine : une visite de la rue de la Métiverie s'impose pour comprendre ce que nous évoquons.

S'il vous plaît, faisons un effort collectif pour que cette rubrique n'ait plus lieu d'être ici...

Feu d'artifice et cérémonie officielle

Le feu d'artifice aura lieu **le Jeudi 13 juillet** à l'aire de loisirs. Rendez-vous à 20h00 à l'aire de loisirs pour un pique-nique convivial.

départ 22h30 cour de la mairie pour la retraite aux flambeaux, 23 h feu d'artifice suivi du bal populaire. **Vendredi 14 juillet** 11h00 cour de la mairie, défilé jusqu'au monument aux morts, dépôt de gerbes, passage en revue du matériel des sapeurs-pompiers suivi d'un pot servi à la salle des fêtes.

École de musique

L'école de musique a quitté la maison Bonamy qu'elle occupait depuis plusieurs années pour rejoindre l'école maternelle, avec une grande salle et une petite salle de répétition.

Travaux devant l'école

Vous aurez certainement remarqué que les travaux d'aménagement devant l'école ainsi que l'aménagement des places de parking en épi sur le champ de foire sont terminés.

Il faut rappeler qu'il est interdit de stationner le long du muret pour permettre le dégagement des véhicules correctement stationnés!



L'ÉCOLE DÉCOUVERTE D'UNE CURÉE DE NOIX

Comment casser des noix?

Nous avons cherché comment casser des noix. La maîtresse avait mis plein d'ustensiles : des pinces, des cuillères, des ciseaux, des fourchettes, des couteaux, des marteaux, des casse-noix qui vissaient, qui écrasaient...

Comment trier des noix?

Hervé nous a expliqué comment séparer les cerneaux et les coquilles.

Chacun a travaillé très consciencieusement.

TO THE PARTY OF TH

Comment obtenir de l'huile de noix?

La maîtresse nous a donné des noix : nous les avons cassées puis avons récupéré les cerneaux. Nous avons écrasé les cerneaux sur une feuille : on a vu que c'était gras! Il sort de l'huile!

Nous avons en dernier lieu goûté différentes huiles :

- nous n'avons pas trop aimé l'huile de tournesol, c'est gras et ça n'a pas de goût.
- L'huile de noix et de noisettes sentent bon ; et c'est bien meilleur!

Ce que nous savons maintenant : pour faire de l'huile de noix, il faut casser des noix, trier les cerneaux puis les écraser pour que l'huile sorte.

Merci à Hervé et à Gilles d'être venus à l'école avec des noix et des casse noix pour accompagner les enfants dans cette découverte.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI ET INAUGURATION DU LAVOIR

Le 8 mai, à l'issue de la cérémonie au monument aux morts les participants ont été invités à rejoindre le lavoir pour dévoiler la plaque commémorative à la mémoire de Florence LAVAUX, en présence de membres de sa famille. A cette occasion, des lavandières avaient revêtu la tenue traditionnelle pour exécuter les gestes des laveuses de l'époque. En présence de Gérard Blondeau conseiller départemental et d'autres personnalités un vin d'honneur a été servi.



Message de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées et de Madame Patricia MIRALLES, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire à l'occasion du 8 mai 2023

8 mai 1945, il y a 78 ans : l'Allemagne nazie capitule devant les Alliés réunis à Berlin. C'est la Victoire.

Ce jour-là, les forces de la liberté triomphent non seulement contre une armée, mais aussi contre une idéologie qui écrasait l'Europe et la liberté de ses peuples. Après six années de guerre, l'écho de l'Armistice se répand partout sur le continent, apportant aux peuples la joie de la Libération, et la fierté d'avoir vaincu.

Après six années de terreur, la lumière se lève enfin sur tout un pays, révélant à la fois l'opprobre de ceux qui ont collaboré, et le courage de ceux qui ont résisté pour permettre la Victoire.

Il y a 80 ans, l'année 1943 fut une année terrible. La répression s'accroît, l'extermination des Juifs d'Europe et des opposants au régime nazi bat son plein. Pourtant, le cours de la guerre change. A l'Est, les armées nazies ont perdu la bataille de Stalingrad. Au sud, les Alliés ont débarqué en Afrique du Nord. Ils le feront bientôt en Italie. La Corse est libérée en septembre. Nos outre-mer se distinguent dans les trois océans et notamment dans les Antilles et en Guyane par la Dissidence opposée à Vichy. La deuxième division blindée du général Leclerc est créée, elle débarquera quelque mois plus tard en Normandie, avant de libérer Paris, puis Strasbourg. Il n'y a plus une parcelle de notre territoire où l'on ne compte de résistants à l'occupant.

Chacun peut ressentir que le destin des armes a basculé. Même si la lutte sera encore longue : « L'épreuve présente n'est pas terminée, mais voici qu'au loin se dessine la fin du pire drame de notre histoire », indique le général de Gaulle aux Français libres et aux Français occupés dans son message du 14 juillet 1943.

La Résistance s'unit partout en France, et, sûre de l'issue finale du combat, s'engage dans l'élaboration de ce qui réunira les Français après la guerre. Les ombres qui pèsent sur le destin de la Nation s'éclaircissent assez pour qu'un dessein pour la France d'après-guerre puisse commencer à être tracé.

Avec la fin du conflit apparaissent de nouveaux défis pour reconstruire l'Europe, pour renouer avec la démocratie et pour soutenir nos soldats qui poursuivent le combat dans une guerre qui n'est pas encore achevée en Asie. Il faudra enfin tirer les conséquences des échecs militaires de 1940 pour renforcer les armées de la France face aux menaces qui la visent. Hier comme aujourd'hui, c'est un combat que nous ne devons pas perdre de vue.

Avec la Victoire, vient aussi le retour des prisonniers, des déportés et la longue attente de ceux qui ne reviendront pas, ayant sacrifié leur vie pour notre liberté. Enfin, il y a tous ceux que plus personne n'attend, car ils ont été déportés par familles entières dans des convois vers l'Est, qu'un holocauste achevait.

Ecoutons les survivants et les vétérans qui nous transmettent la mémoire de leurs compagnons, pour que leur témoignage ne disparaisse pas avec eux et qu'il inspire ceux qui s'imaginent leur liberté pour définitivement acquise.

Souvenons-nous enfin du sang versé : il fut le prix de notre liberté. Mourir pour que d'autres puissent vivre libres : c'était le prix exorbitant dont plus de 10 millions de soldats alliés se sont acquittés. Un prix qui, hier comme aujourd'hui, augmente à chaque renoncement, à chaque fois que nous oublions notre passé.

Au bout, le 8 mai 1945 offrit la plus grande gloire du monde aux femmes et aux hommes qui n'avaient pas cédé. La Victoire leur offrit la liberté.

Vive la République.

Vive la France.

LA MÉDIATHÈQUE

En début d'année, vous avez pu découvrir plusieurs expositions à la médiathèque.

En janvier, « Passion photo » le travail d'un collectif de photographes qui ont uni leurs talents pour rendre hommage à leur ami Evert Van Seters décédé. Sur les murs de la médiathèque se côtoyaient les insectes, les fleurs, les oiseaux...

Durant 1 mois, l'association « A la croisée des étangs » a présenté une exposition de 90 pièces, aux sujets fort variés. Paysages, reproductions de tableaux, de fleurs, de lettres, d'ustensiles de cuisine etc. Bravo à toutes ces petites mains.

En mars, la médiathèque s'est transformée en salle de cinéma. Pour la deuxième année, notre structure a participé à la fête du court métrage. Pendant une semaine, cinéphiles ou néophytes, jeunes publics, familles et passionnés, ont exploré la magie du court, à l'occasion de cette grande fête gratuite et ouverte à tous.

Deux séances ont été programmées, dessins animés pour les plus jeunes et des films de Godard en tout public.



En Avril, Daniel Orts habitant de Martizay a exposé 60 photos de paysages de Brenne, de chats, les sports mécaniques et de l'Aveyron.

Pascal Hercé nous a lu le roman de Jean Giono « l'homme qui plantait des arbres ». Magnifique lecture théâtralisée.



Le dimanche 14 mai dernier, nous avons eu le plaisir d'accueillir le spectacle « Tombé sur un livre » à la salle des fêtes.

Le clown Pataruc avait pour mission de retrouver la princesse protectrice des arbres. Avec seulement une chaise pour accessoire, le clown au nez rouge, combinant le mime et le conte a fait revivre des personnages de légende. Le public a été conquis.



Dates à retenir

Soirée Doudou Pyjama:

les vendredis 22 septembre et 8 décembre Festival la clef dans le sac

du vendredi 20 octobre au vendredi 27 octobre.



A venir

Escape Game

A partir de 14 ans, sur inscription par équipe de 2 à 6

Les lundis, mardis et Jeudis après-midi sur réservations



Et d'autres expositions de photos, de peintures, d'arts seront à découvrir dans votre médiathèque.



Séance de dédicace par l'auteur Sam Eléon, habitante de Pouligny St Pierre, le samedi 30 septembre à 11h.

Elle présentera son premier roman « Les mythes dans le placard »

INFORMATION

Modification des horaires d'ouverture durant l'été:

du 4 au 29 juillet (horaires habituels) > Mardi, mercredi et jeudi de 10h à 12h et de 14h à 18h Vendredi et samedi de 10h à 12h

Du 1er au 26 Aout (horaires modifiés) > Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h30 à 12h

A partir du 29 aout, reprise des horaires habituels.

LA MAISON DU VILLAGE

Si vous êtes passés par la Médiathèque en juin, pour prendre un livre, un dvd, vous servir d'un ordinateur ou demander un service à notre charmante bibliothécaire, vous avez pu admirer l'exposition faite par la Maison du Village avec toutes les créations qu'il était possible de faire lors de nos différents ateliers.

Du cartonnage à la vannerie en passant par les compositions florales, du tricot à la couture et tous les loisirs créatifs. Les participants ont accepté d'exposer leurs œuvres.

Alors si celle-ci vous a donné envie de venir voir un atelier ou d'y participer ou pourquoi pas en créer un, n'hésitez pas à pousser la porte de la Maison du Village.

Pour en savoir plus:

Un livret d'accueil est à votre disposition à la Médiathèque et à la Mairie.



POUR INFOS

A partir du 12 septembre 2023, atelier Octobre rose, Noël, carnaval, les Mardis et Jeudis de 10h à 12h

OCTOBRE ROSE

Pour cette nouvelle édition Martizay se pare de son plus bel habit de rose.

Plusieurs projets sont en cours d'organisation :

- Journée de sensibilisation, d'action, d'écoute et de conseils avec des professionnels (sophrologue, diététicienne, reflexologue, etc...) le samedi 7 octobre l'après-midi
- Soirée spectacle dancing, le samedi 7 octobre le soir
- Marche rose : le dimanche 15 octobre
- Des objets confectionnés à la maison du village seront mis en vente à la médiathèque au profit de la ligue contre le cancer.

Afin de mener à bien tous ces projets, nous sollicitons votre générosité et recherchons du tissu rose ou blanc.

Merci de déposer vos dons à la mairie, médiathèque ou maison du village avant le 15 septembre.

Nous sommes toujours riches de recevoir de l'aide. Prenez contact avec Virginie Fourmaux au 06.07.75.70.13 et/ou Médiathèque au 02.54.37.87.86

Mobilisons-nous

RENAISSANCE D'UN PUITS

AU MONUMENT AUX MORTS

Un matin de novembre 2022, les cantonniers nettoient les abords du monument aux morts. Ils enlèvent les thuyas du fond en partie et le côté droit, là merveilleuse découverte un puits réapparait. Il est très délabré mais faisant un clin d'œil à nos cantonniers. L'équipe d'agents municipaux décide de lui redonner une âme de jeunesse avec l'aval du maire. Ceux-ci s'attaquent au débroussaillage autour de ce lieu puis le déshabillent de sa coiffe pour refaire la toiture du puits. L'armature mise en place, ils remplacent les tuiles. Un vieux seau fut découvert au fond mais il était rongé par le temps. Ensuite ils maçonnent les murs, redonnent un nouvel habit et nouvelle jeunesse à ce puits. Pour la sécurité, une grille est mise.

Merci à vous pour cette belle rénovation.

Question à vous lecteur : Qui peut nous répondre ? Ce puits date de quand ? (Il n'apparait pas sur le cadastre)



Le lieu du monument aux morts était un cimetière jusqu'au début du XX^e siècle. Ce cimetière situé au préalable autour de l'église était doté d'un puits.

Le monument aux morts fut inauguré le 10/09/1922 : Source du Petit bosquet [Les éléments de son histoire sont extraits d'un texte publié en 2008 dans le bulletin n°12 par les Amis du Vieux Martizay]: Le 20 août 1922, le conseil municipal adopte la liste des soldats « morts pour la Patrie » et l'inauguration aura lieu le 10 septembre 1922, quatre ans après la fin de ce douloureux conflit.



Après

Pour finir une petite citation : « Ne crache pas dans l'eau du puits, tu seras peut-être obligé d'en boire. Fables, le Lion et la Souris »





Je règle une facture locale en ligne



+ simple et + sûr : le paiement en ligne !

Vous avez reçu une facture ou un avis de somme à payer pour l'usage d'un service public local (eau, cantine scolaire...) ? La paiement par internet est proposé sur payfip.gouv.fr ou sur le site de la collectivité ?

Payez en ligne! Plus besoin de vous déplacer ou d'envoyer un chèque! Cette fiche vous présente les étapes du paiement sur payfip gouv.fr

Vous avez besoin de :

- > la facture à régler
- > votre adresse électronique
- > votre carte bancaire OU, pour payer par prélèvement unique, les identifiants de votre espace particulier impots.gouv.fr ou France Connect et, lors de la première utilisation, un RIB.
- > Consultez la fiche <u>Je n'ai pas encore d'adresse électronique</u>

| Section | Sec

Total a payer 232,50 €

/ous pouvez payer le soide de la costadium seton l'un des modes suivants:

- par l'internet, en vous connectant sur www.payfip.govx.fr et en saisissant .

Identifiant collectivité: XYZ999

Accédez au service de paiement en ligne

- Dans votre navigateur internet, saisissez l'adresse du site *payfip.gouv.fr.*
- Vous accédez à la page d'accueil de ce site.
 Cliquez sur le bouton «PAYER VOS FACTURES
 PUBLIQUES».



Remplissez le formulaire

- 3 Saisissez les informations figurant sur la facture :
 - > l'identifiant structure publique puis cliquez sur « Valider »
 - > la **référence** de la dette ou de la facture puis « **Valider** ».
- Saisissez ensuite :
 > le montant dû TTC, avec les centimes ou « 00 »
 > votre adresse électronique, deux fois, puis
 « Valider ».





DGFiP – 06/2021 Version usager

Soit vous payez par prélèvement unique

- 5 Cliquez sur le bouton « Payer par prélèvement ».
- Connectez-vous à votre espace particulier impots.gouv.fr en saisissant vos 2 identifiants : > numéro fiscal (figurant sur vos avis d'impôts et déclarations de revenus)
 - > mot de passe puis cliquez sur « Connexion ».

OU, pour vous identifier avec votre compte AMELI, La Poste, MSA ou Mobile Connect et moi, cliquez sur le bouton « FranceConnect » et laissez-vous guider.

7 À la première utilisation de ce service :

- 1. Cliquez sur « Poursuivre ».
- 2. Saisissez vos coordonnées bancaires figurant sur votre RIB et votre adresse. Vous pouvez cocher la case pour enregistrer votre compte avant de « Valider ». Cela facilitera vos prochains paiements.
- 3. Vérifiez les informations affichées et **cochez** la case pour autoriser le prélèvement unique puis « **Valider** ».

Pour les fois suivantes :

Vous aurez **simplement** à sélectionner le compte bancaire enregistré.

Votre paiement est validé !

Vous recevrez le **ticket de paiement** par courriel à votre adresse électronique.

Choix du mode de paiement Payer par prélèvement Connexion ou création de votre espace Connexi



- 5 Cliquez sur le bouton « Payer par carte bancaire »
- 6 Saisissez les références de votre carte bancaire puis cliquez sur « Valider ».
- Dans la fenêtre qui s'ouvre, saisissez le code d'authentification (transmis par SMS par votre banque) puis « Valider ».
 - Votre paiement est validé!

 Vous recevrez le ticket de paiement par courriel à votre adresse électronique.



La vie communautaire La vie communautaire



L'ilot Minots Pour les 3-13 ans



L'Accueil de Jeunes Pour les 12-17 ans





TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS

SE TRIENT!

CITEO

Cœurde

Brenne

La vie communautaire La vie communautaire





Organisé par la CDC Cœur de Brenne 02.54.38.18.60 Retrouvez les infos sur

www.coeurdebrenne.fr













REPARLAB

Prolongeons ensemble la durée de vie des objets

Le RéparLab est une association entièrement gérée par une équipe de bénévoles au Blanc pour promouvoir la réparation et prolonger ainsi la durée de vie des objets.

DIAGNOSTICS - CONSEILS - REPARATIONS

<u>Objets de quotidien</u>: petit électroménager, outils, vélos, hifi, informatique... Nous proposons régulièrement des formations à thème et des ateliers de réparation dans les communes de Brenne pour promouvoir nos actions auprès de la population locale.

ACCOMPAGNER POUR RENDRE AUTONOME



ENTRETENIR

Apprendre à entretenir le matériel pour prévenir les pannes. Il y a des choses toutes simples qu'on oublie souvent de faire.

REPARER

Réparer ensemble les objets du quotidien, les appareils électriques, mécaniques et numériques, le petit électroménager, l'outillage, les vélos...





PARTAGER LES COMPÉTENCES

Vous réparez déjà des objets. Rejoignez l'équipe de bénévoles. Toutes les compétences sont utiles.

SE FORMER

Se former pour apprendre les notions techniques de base et aller plus loin. "Réservé aux adhérents"





TRANSFORMER INNOVER

Utiliser les compétences du RéparLab pour concevoir et réaliser vos projets techniques. Ex : électrification d'un vélo,...

www.reparlab.org - reparlab@mailo.com - Réparlab sur Facebook - 06 52 61 14 45

Le dossier Le dossier

CAHIER DES REMONTRANCES, PLAINTES ET DOLÉANCES DE LA PAROISSE DE MARTIZAY

Divide Selsyment Carting Soulais Soula

PAR LES COMMISSAIRES DU DISTRICT DE PREUILLY

Les rois convoquaient les Etats généraux en cas de crise le plus souvent financière. Cette assemblée réunissait les représentants des trois ordres : le clergé, la noblesse et le tiers-état. Les cahiers de doléances remontent au 14è siècle. Ils sont rédigés lors des assemblées d'habitants de chaque paroisse pour adresser au roi leurs revendications et leurs vœux. Les extraits ci-dessous ont été écrits en 1789 à l'occasion des derniers états généraux présidés par Louis XVI.

(Nous n'avons pas modifié l'orthographe tant qu'elle ne gêne pas la compréhension du texte).

Premièrement:

Que de tous les temps, la petite paroisse de Martizay a été accablée et l'est encore plus que jamais, sous le poids des impositions de tout genre, que cette surcharge doit paraître d'autant plus excessive que la population ne va pas au-delà de 100 feux y compris les Privilégiés, la moitié des habitants devant être comptés dans la classe la plus indigente. Et cependant qui croirait que les impôts que Martizay supporte montent annuellement à la somme de 6276 livres tournois 10 sols, 11 deniers que produisent la taille, la capitation et leurs accessoires, les corvées, les vingtièmes et accessoires et enfin la gabelle sans y comprendre les autres charges occasionnées par

l'abus de la perception, des droits connus sous le nom d'aides et autres y annexés, enfin les charges provenant de l'entretien et reconstruction des presbitaires, églises et cimetières.

Article II

Consentent l'établissement des subsides qui seront jugés nécessaires et indispensables, suppression faite néanmoins de tous impôts distinctifs d'ordre en les remplaçant par un autre également réparti entre les 3 ordres, tous privilèges mis à l'écart.

Article IV

Observent les dits habitants que la paroisse de

Martizay n'est pas entièrement située dans le ressort du baillage de Tours, qu'il y a 2 enclaves qui ressortissent de la sénéchaussée de Montmorillon, que ces 2 enclaves sont situées et payent la taille à l'élection de la ville du Blanc qui n'est éloignée de cette paroisse que de 4 petites lieues que, par conséquent, il serait avantageux pour eux, d'être aussi réunis à cette élection et de payer leurs impôts plutôt qu'à Châteauroux où ils les payent aujourd'huy, qu'ils éviteraient par là des frais immenses qu'ils sont obligés de payer tous les jours, occasionnés par les contraintes décernées par le receveur de l'Election de Châteauroux, lesquelles contraintes sont remises à des huissiers pour faire le recouvrement des impôts, qui en conséquence se transportent en cette paroisse plusieurs fois dans l'année quoiqu'elle soit éloignée de plus de 12 lieues de la ditte ville de Châteauroux, que cet éloignement est encore préjudiciable et dispendieux à ceux qui sont préposés pour ramasser les deniers royaux étant obligés de faire plusieurs fois le chemin pour porter leurs deniers au receveur, ce qui leur occasionne une dépense considérable dépense qu'ils ne seraient pas obligés de faire s'ils étaient réunis à l'élection du Blanc parce-qu'elle est moins éloignée que celle de Châteauroux de cette paroisse.

Article X

Demande une seule et même loy, une seule mesure, un seul poids, et s'il est possible, un seul impôt dans tous les cas en simpliffiant la perception.

Article XIII

Qu'enfin les dits habitants croyent ne pouvoir terminer le présent cahier, de leurs remontrances, Plaintes et Doléances qu'en mettant sous les yeux de la Nation assemblée les calamités et malheurs de tous genres occasionnés d'une part par la stérilité des 2 dernières années et par les tristes effets de l'hiver le plus rigoureux qu'on ait jamais ressentis, que les vignes en majeure partie et la plus part des arbres fruitiers principalement les noyers et les chênes, se trouvent détruits par les effets de cette cruelle saison.

Chargent les dits habitants, leurs députés de faire insérer leurs doléances, plaintes et remontrances

dans le cayer du dit Baillage de Tours.

Fait et arresté par les soussignés, le premier jour de Mars 1789 et ont les dits habitants signé avec le sindic pour eux qui ont déclaré ne le savoir.

Sous la royauté, le paysan est soumis à de nombreuses contraintes, il doit supporter les impôts dont



les privilègiés, nobles et gens d'église, sont exempts. De plus, seuls les nobles ont le droit de chasser et les animaux dévastent les récoltes.

Dans la seconde image, les rôles sont inversés.

La vie associative La vie associative

LE COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes prête gratuitement aux associations des tables et des bancs. Nous pouvons aussi louer aux particuliers (le prix est à définir directement auprès des responsables).

Par contre, il paraît normal de rapporter le matériel dès la fin de la manifestation. Or à ce jour, il manque 11 bancs ... C'est extrêmement dommage, car c'est un service qui se veut fédérateur pour que nos manifestations puissent exister. Alors, nous en appelons au civisme de chacun pour non seulement rapporter en temps et en heure les matériaux loués et surtout d'en prendre soin. Trop souvent les tables et les bancs sont tantôt sales, ou cassés sans que cela nous soit signalé.

Merci de vos efforts.

ÉCOLE DE MUSIQUE

L'école de musique et la fanfare municipale vous présentent quelques photos de leurs différentes manifestations tels que le carnaval et leur prestation au 8 mai.

Elles organisent également un loto qui se déroule toujours le 2ème dimanche de février et cette année la soirée musicale s'est déroulée le samedi 10 juin. Suite à la vente de la maison rue du stade la commune a attribué une salle de classe à l'école maternelle pour les cours de solfège, d'instruments et de répétition depuis le 15 avril 2023. Les cours se terminent mi-juin. Mesdames Gaudin et Gabriele sont à votre disposition pour tous renseignements ou demande d'inscription pour la rentrée de septembre 2023.

Madeleine Gaudin: 02.54.28.07.16 et Jacqueline Gabriele: 06.01.26.27.04



L'AMICALE DES ARTISANS COMMERÇANTS ET PROFESSIONS LIBERALES

FOIRE AUX OISONS

L'amicale des artisans commerçants et professions libérales de Martizay est satisfaite de l'édition 2023 de sa traditionnelle Foire aux oisons.

Tout pourtant ne fut pas facile en effet une semaine avant le jour J nous n'avions aucun oison à présenter au public et les réservations des exposants étaient en net recul par rapport aux années d'avant COVID. Grâce à la mobilisation de tous que ce soit par tél par mail ou en distribuant des demandes de réservation au dernier moment sur d'autres foires nous avons



réussi à réunir suffisamment d'exposants pour remplir le champ de foire et ainsi offrir au public un panel d'exposants varié.

Et cerise sur le gâteau Mme Claire Boulet de Sainte Fauste nous contacte le vendredi soit 4 jours avant la foire pour nous demander si elle pouvait venir vendre des oisons. Nous avons convenu qu'elle en apporte 400.

OUF! le nom de la foire était honoré même si effectivement nous n'avons pas eu le droit de faire notre concours permettant de primer les couvées de particuliers en raison de la grippe aviaire.

Le jour de la foire nous avons eu la chance cette année d'avoir une météo favorable ce qui n'était plus arrivé depuis quelques temps.



Tout le monde a pu apprécier l'animation proposée par les majorettes LES MONT'CHAUMETTES qui nous ont renvoyé un courrier pour remercier les organisateurs et le public pour l'accueil qu'ils ont reçu.

Le public venu en nombre a pu bénéficier de conditions idéales pour passer un moment de convivialité comme on aime en avoir à Martizay.

Nous avons été très honorés de la présence de nombreux élus du canton, du département et de l'Etat Nous remercions bien sûr tous les bénévoles qui nous permettent de mettre en place cette foire mais aussi tous les annonceurs qui participent à la publicité pour cet événement

Merci aussi à la municipalité et ses employés pour leur assistance technique et administrative et au conseil départemental pour son soutien.

Tout s'est donc parfaitement déroulé et nous sommes très optimistes pour l'an prochain car nous avons pris de très bons contacts de nouveaux exposants.

A l'année prochaine mais avant n'oubliez pas notre brocante le 29 Octobre .



La vie associative

La vie associative

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE

ASSOCIATION DES AMIS DU VIEUX MARTIZAY

Le samedi 13 mai 2023, le musée archéologique de Martizay a proposé des animations, comme chaque année, lors de **la Nuit des musées**.

Chaque enfant de l'Ecole Maternelle avait confectionné en classe une "boîte à raconter" intitulée "Noune, l'enfant de la Préhistoire" et pouvait ainsi présenter l'histoire à sa famille à l'aide des dessins de personnages et d'accessoires tels que représentations d'un feu, d'un pinceau....

Une peinture sur le thème de la Préhistoire avait été réalisée au musée.

Durant cette soirée , adultes et enfants se sont initiés à l'art du vitrail à l'aide de papier transparent de couleur.





Agenda de l'été

Sorties

- > Visite du clocher samedi 22 juillet et samedi 12 août à 17h
- > Visite salles gallo-romaines samedi 29 juillet à 15h
- > Visite de Notz-l'Abbé samedi 5 août à 17h
- > Visite salles Préhistoire samedi 19 août à 15h

Ateliers

> Le blason mercredi 12 juillet

de la Morinière

- > La fresque mercredi 26 juillet
- > Vrai ou faux dans la BD Astérix mercredi 16 août
- > Le retour d'Ulysse de la guerre de Troie mercredi 23 août
- > Journées européennes du Patrimoine samedi 16 et dimanche 17 septembre : expositon de photos : les puits de l'enclave

TENNIS DE TABLE C2T

Nous sommes repartis en septembre avec deux équipes départementales et deux en régionales suite à une nouvelle entente avec TT Brenne le Blanc en R1 pour créer une équipe féminine.

Résultats de la phase 1 du championnat 2022 /2023 (septembre/décembre 2022)

- La régionale 2 termine cinquième et se maintient en R2
- La régionale 1 féminine termine première et monte en PN
- La pré-régionale termine deuxième et se maintient en PR
- La division départementale 3 termine sixième se maintient en D3



R2 Entente Martizay/Buzançais Capitaine Billard Jeremy

Résultats de la phase 2 du championnat 2022 /2023

(Janvier/mai 2023)

- La régionale 2 termine deuxième et se maintient en R2
- La pré-nationale féminine termine troisième et se maintient en PN
- La pré-régionale termine septième et descend en D1
- La division départementale 3 termine septième et descend en D4

« Bilan de la saison »

Le championnat terminé, nous finissons la saison fin Mai avec un effectif de 43 licenciés. Jeunes et adultes de tous âges se font plaisir à faire du Ping dans une très bonne ambiance. Un grand merci à tous les joueurs, joueuses, enfants, membres du bureau et parents pour leurs participations et leurs investissements.

FAITES DU SPORT VENEZ NOUS REJOINDRE!

Pour tous renseignements:

Coprésident: Alexandre Maronneau: 06 29 54 86 33

Alain Berthault: 07 87 11 24 92

Entraineurs: Mélanie Messaoudi: 06 07 16 60 29 Entrainements tous les mercredis à partir de 18h15 pour les enfants et à 19h30 pour les adultes.

Premier pas pongiste à Chateauroux





R1 féminine Entente TT brenne /Martizay Capitaine Melanie Messaoudi



Pré – régionale Capitaine Alain Bertault



Départemental 3 Capitaine Maronneau Alexandre



Participants: 12

Féminines Janna, Oceanne

Masculins: Gabin, Louis, David, Julian, Charles, Nolann,

Noé, Gaston, Lucas, Théo

Janna termine deuxième

La vie associative La vie associative

FAMILLES RURALES

Vendredi 16 juin, la randonnée semi-nocturne de Familles rurales a compté 46 participants enthousiastes qui n'ont pas hésité à braver la chaleur pour un parcours, au choix, d'environ 4,5 ou 9 kms. Répondant à un souhait des marcheurs de l'an dernier, ce circuit qui empruntait plus de chemins que de routes goudronnées, s'est révélé plus agréable à parcourir par cette chaleur.



La soirée s'est poursuivie, dans la convivialité, autour d'un buffet de produits du terroir.

Giulya, la benjamine du groupe a reçu la coupe remise par Amélie, la Présidente de Familles rurales.



UNC Union Nationale des Combattants

La section UNC de Martizay se réveille

Après deux ans de pause imposée par des décisions sanitaires, l'assemblée générale des anciens d'UNC s'est tenue le samedi 18 mars 2023 à la salle Monticello. Le président, Marcel Sainson, après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants, a fait remarquer, que les rangs de l'association se clairsemaient (10 décès en 2 ans). Il a, alors, demandé une minute de silence en mémoire des camarades décédés.

Il a ensuite présenté les décisions de l'assemblée départementale qui s'est tenue à Levroux. Diverses questions et réponses concernant les droits de chacun grâce à l'association ont été évoquées. Il a signalé que, suite au décès du président de l'amicale des anciens combattants de 14/18, de 39/45 et mobilisés, René Sudre, les quelques membres restants (5) ont décidé de rejoindre l'UNCAFN qui porte maintenant l'appellation UNC. Le bilan financier présenté par le trésorier Bernard Cherrier a démontré une gestion saine.

A cause de la forte mortalité, il a fallu reconstituer le bureau. Les propositions suggérées par l'assemblée ont été adoptées à l'unanimité. Il se compose comme suit :

Président : Sainson Marcel ; Vice-président : Robin Pierre ; Trésorier : Cherrier Bernard ; Porte-drapeaux : Sécheresse Roger, Porcher Serge, Boueste André ; Secrétaire : Cherrier Marie-Claude ; Secrétaire-adjoint : Mèche Jean-Paul; Membres: Fleury Hervé, Julien Gildas, Sécheresse Fernand, Sécheresse Roger.

Cette année, pour notre plus grand plaisir, un grand nombre de veuves ont répondu à notre invitation. La séance s'est terminée par le pot de l'amitié accompagné de sa traditionnelle galette.



LA PARCHAUDE DE LA CLAISE

Le 4 juin dernier s'est déroulé le concours des jeunes pêcheurs organisé par l'association « la Parchaude de la Claise ». Les 23 participants âgés de 7 à 18 ans ont concouru à l'aire de loisirs sous un beau soleil où les poissons et la bonne humeur étaient au rendez-vous.

Les gagnants par points

1^{er} CHESNET Chris 595 points 1er MONTINTIN Juliette 160 points (catégorie fille) 1^{er} MARIN Paul par le nombre de prises (35 poissons)

4.480 kg de fritures ont été pris et remis à l'eau. Tous sont repartis avec de nombreux lots offerts par Thelem, Axa, optique 2000, le conseil départemental, la commune ainsi que la pisciculture du Tran.



Nous remercions Madame Barbonnais Annick. Monsieur Bergeault André, Monsieur Guillot Jean-Marie et également Madame Ligault Isabelle pour les photos.



14^è CHALLENGE INTERRÉGIONAL DE PÉTANQUE DES SAPEURS-POMPIERS

Les samedi 26 et dimanche 27 mai avait lieu le 14^è challenge Inter régional des Sapeurs pompiers sur le champ de foire à Martizay. Sous un magnifique soleil, le challenge a rassemblé 222 sapeurs-pompiers venant de 19 départements. Nous remercions tous nos partenaires et sponsors pour leurs contributions. La manifestation a connu un véritable succès.





La vie associative

La vie associative

UCMARTIZAY

Le calendrier de l'Union Cycliste de Martizay est très chargé pour cette saison 2023.

Stage de préparation club / Eguzon

Samedi 18 et dimanche 19 février, nos adhérents ont pu peaufiner leur préparation en participant à un stage à Eguzon. Au programme du vélo bien sûr mais pas seulement... des fous rires, de la détente et surtout un bon état d'esprit pour débuter prochainement la nouvelle saison :

Programme vélo

- Trajet aller Martizay -Eguzon : 75 kms
- Boucles sur Eguzon: 60 ou 25 kms au choix
- Trajet retour Eguzon Martizay : 80 kms

Le groupe était hébergé à la Base de plein air d'Eguzon : accueil très agréable ; locaux et restauration au top!!!

Et pour finaliser ce bon moment, tous les participants ont partagé un repas au Bar de la Place de Mézières-en-Brenne avec au menu une bonne pizza. Maintenant place aux compétitions... bonne saison à toutes et à tous

Course UFOLEP de Martizay :

Samedi 11 mars



Notre traditionnelle course de Martizay s'est déroulée le samedi 11 mars avec un temps humide ...

malgré les averses environ 70 participants ont répondu présents et le club les remercie. Nous tenions également à remercier énormément tous les signaleurs qui répondent toujours présents à notre appel.

Bravo à nos coureurs qui ont su montrer de belle manière nos couleurs.

Trophées des Grimpeurs / St Cyran du Jambot

(U15 Minimes / U17 Cadets/ Access): Samedi 22 avril Petit retour sur l'organisation de la course FFC de Saint Cyran du Jambot.

Au programme : le matin le Grand Prix de la Municipalité en ACCESS et l'après-midi le Trophée des Grimpeurs en U15 et U17.

Toute l'équipe de l'UC MARTIZAY tient à remercier la municipalité de Saint-Cyran-du-Jambot pour nous avoir accueilli si chaleureusement. Grâce aux signaleurs de la commune nous avons pu mettre en sécurité les participants.

Merci également à tous les participants qui sont venus sur cette épreuve. Malgré les maigres pelotons, ils nous ont offert de belles courses.

2ème randonnée des abeilles :

Samedi 6 mai 2023

C'est devenu une tradition pour le club d'organiser cette randonnée « familiale » ... et comme à chaque fois la bonne humeur est au rendez-vous. Petits ou grands le plaisir est là.

Trophée des écoles de cyclisme :

Dimanche 21 mai



L'Union Cycliste de Martizay a été désignée par le comité Centre val de Loire de cyclisme pour organiser le trophée des écoles de cyclisme qui s'est déroulé le dimanche 21 mai.

Nous avons accueilli durant toute cette journée des enfants venus de différents clubs de la région (Saint Pierre des Corps, Issoudun, Contres, Loches, Montoire, Orléans, Le Blanc...)

Environ 70 enfants ont répondu présent.

Les épreuves étaient les suivantes :

Vitesse (sprint sur 150 m avec départ arrêté). Contre-la-montre par équipe mixte (2 km). Épreuve sur route.

Nos petits lions de Martizay ont réalisé de très beaux résultats :

En U7, l'UC Martizay fait le doublé : Paolo MOREAU 1er au classement final donc champion régional et Xavier TOULAN 2ème.

U11: Diego MOREAU 10ème à la vitesse et 7ème sur route, Enzo PICHON 9ème à la vitesse et 14ème sur route, Louis LIVONNET 12ème à la vitesse et 15ème sur route

U13 : Enzo DE MEIRA 16ème à la vitesse et 21ème sur route

U15 : Abdel SALM 10ème à la vitesse et 15ème sur route, Abdil SALM 11ème à la vitesse et 14ème sur route

Toute l'équipe de l'UC MARTIZAY a également

organisé toute la restauration et la buvette à l'aire de loisirs de Martizay dans une ambiance festive.

2ème édition de la Classic Cœur de Brenne:

Samedi 29 juillet 2023

L'épreuve phare de notre calendrier, la Classic Cœur de Brenne, arrive à grands pas...Venez nombreux assister à la finale du Marc Sarreau challenge 36 où tous les meilleurs U15 et U17 vont s'affronter sur un contre-la-montre le matin et une course l'après-midi.

Gentleman de Martizay:

Dimanche 8 octobre 2023

3ème édition de la Martizéenne

(randonnée VTT): Dimanche 5 novembre 2023

Assemblée Générale Ordinaire :

Samedi 02 décembre 2023

TÉLÉTHON

L'équipe du Téléthon aimerait s'unir avec les différentes Associations de la commune lors des journées de mobilisation de décembre au profit de l'AFM. Tout le monde peut-être touché de près ou de loin par une maladie génétique.

Plus nombreux serons nous à nous rassembler autour de cette cause et plus nous aurons la chance de récolter des fonds.

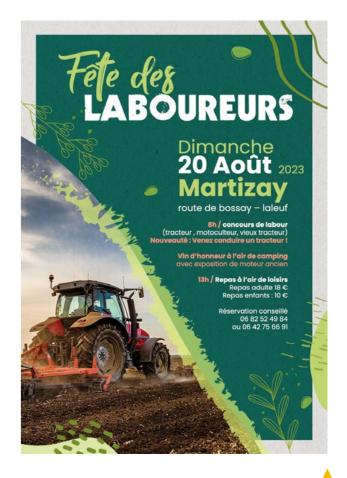
Cela permettra d'organiser dans notre village un week-end de rencontre, d'échange et de loisirs où un plus grand nombre d'habitants sera convié.

Si vous souhaitez que votre association soit présente avec nous dans le cadre d'une animation le week-end des 8 et 9 décembre 2023, nous serons heureux d'échanger avec l'un de ses représentants (Foot – Tennis de table – pétanque – Amis du vieux Martizay – la Licherette – donneurs de sang – comité des fêtes ... je ne peux pas toutes les énumérer et je m'en excuse)

 $Mes\ Coordonn\'ees\ sont\ disponibles\ en\ Mairie,$

Au plaisir de vous rencontrer Pascale LE FOLL, animatrice de l'équipe Téléthon de Martizay

COMITÉ DES LABOUREURS



20

La vie associative

Le mag

PETANQUE CLUB DE MARTIZAY

Résultat des joueurs du Club aux différents Championnat de l'Indre

25/26 Mars triplette mixte à Châteauroux avec 77 équipes inscrites

Berthelot Lysiane/Villeret Victorien/Simon Paul = Défaite en 8ème de Finale du Championnat de l'Indre Simon Mauricette/Piget Denis/Confolant Michel = Défaite dans les parties de poules

1/2 Avril doublette seniors à Châteauroux avec 129 équipes inscrites

Piget Denis/Genet Sébastien = Défaite dans les parties de poules

Charre Julien/Confolant Michel = Défaite en partie de poule

Confolant Thomas/Simon Paul = Défaite en 16ème de finale

15/16 Avril triplette masculins à Argenton avec 92 triplettes

Charre Julien/Villeret Victorien/Confolant Michel = Défaite en 16ème de finale

Piget Denis/Simon Didier/Genet Sébastien = Défaite en barrage de poules

Charbonnier Gaétan/Guillon Ludovic/Simon Paul = Défaite en 32 ème de finale

22/23 Avril tête à tête seniors à Saint-Maur avec 171 joueurs engagés

Piget Denis = Défaite dans les parties de poule Genet Sébastien = Défaite dans les parties de poule Simon Paul = Défaite en 16ème de finale

23 Avril doublettes féminins à Saint-Maur avec 34 équipes

Charre Aurélie/Berthelot Lysiane = Défaite en barrage de poule

6/7 Mai doublettes mixte à Villedieu sur Indre avec 106 équipes

Berthelot Lysiane/Simon Paul = Défaite en demifinale du Championnat de l'Indre et qualifiés à la Ligue Centre Val de Loire à Nogent-sur-Vernisson = Défaite en barrage de poule.

13/14 Mai triplette promotion organisé par Niherne à Villedieu sur Indre avec 87 équipes

Charre Julien/Confolant Michel/Genet Sébastien = Défaite dans les parties de poule

Piget Denis/Simon Didier/Piget Pierrick = Défaite dans les parties de poule

Confolant Thomas/Charbonnier Gaetan/Simon Paul = Défaite en demi-finale du Championnat de l'Indre et qualifiés pour la Ligue Centre Val de Loire à Chambray-lès-Tours (37) = Défaite en barrage de poule

Résultat Coupe de L'Indre

Défaite 21 à 10 au premier Tour de Coupe contre Déols (tenant du titre)

Résultat Championnat des Clubs

Equipe

Journée 1 = Victoire 34 à 2 contre Vatan 2

Journée 2 = Victoire 32 à 4 contre Levroux 3

Journée 3 = Victoire 28 à 8 contre Le Blanc 4

Equipe 2

Journée 1 = Victoire 20 à 16 contre Moulins 2 Journée 2 = Victoire 26 à 10 contre Coings 3

Journée 3 = Défaite 36 à 0 contre Uspvc 2



CONCOURS DE PETANQUE

Les vendredis 7/21/28 Juillet et le vendredi 4 Août 2023 Au boulodrome de MARTIZAY

Inscriptions à partir de 19 h

Jet du but à 20 h

10 € par doublette

Buvette et restauration sur place

LES CONSEILS MUNICIPAUX AVANT 2000



Conseil municipal 1977-1983

à l'avant

Pierre RENARD, Jeanne BLANCHET, Rolland LIGAULT, Jean BROUILLARD, Michel CORMERY, André GAULT, Jean BARNIER à l'arrière

Joseph GERVAIS, Bernard PERREAU, René CHABOT, Claude PIGET, Henri SAUVESTRE, Jean CASSIUS (dit André)



Conseil municipal 1983 - 1989

à l'avant

Albert MAILLET, Rolland LIGAULT, Pierrette TRICOCHE, Jeanne CLÉMENT, Michel Blanchet, Jean BROUILLARD, François DAVID, Francis PORTUGUEZ, Bernard PERREAU, René CHABOT

à l'arrière

Francis SAUVÊTRE, Bernard TRANCHANT, Didier FATOSME, Claude PIGET, André HUGUET



Conseil municipal 1989 - 1995

Lucien DOUADIC, Jean BROUILLARD,
Henri (André) SAUVESTRE, Daniel GIRAUDON
Claude SAUVETRE, Jacques BROUARD,
Francis PORTUGUEZ, Julien GILDAS, Jean OUIN,
Annie VENOT, Christian JOUBERT,
Michel BLANCHET, Claude PIGET, René CHABOT,
Bernard PERREAU



Conseil municipal 1995-2001

à l'avant

Lucienne PORTUGUEZ, Michel BLANCHET, Marianne BASILE, Laurent APOUX au milieu

Lucien DOUADIC, Daniel GIRAUDON, Patricia LEMERLE, Hervé FLEURY, Laurent Duvault à l'arrière

André HUGUET, Jacques BROUARD, Francis LEYRIT, Claude PIGET, Gildas JULIEN, René CHABOT Les infos diverses Les infos diverses

ÉTAT DÉMOGRAPHIQUE EN 2022

5 Naissances

5 Mariages

22 Décès

-

2023

_

Mariages

Le 8 avril 2023 : MARANGON Laurent et TAMAGNON Nathalie

Le 29 avril 2023 : LEPRONT Kévin et MERIAU Morgane

Le 20 Mai 2023 : SINAULT Benjamin et ADAM Estelle

Décès

BERTHAULT Daniel décédé le 18 décembre 2022

PAILLARD Jacques décédé le 30 décembre 2022

THAUDIÈRE Odette veuve POITVEVIN décédée le 7 janvier 2023

CHÉRON Patrice décédé le 25 janvier 2023

HÉMERY Corentin décédé le 11 février 2023

VIERSOUS Jean-René décédé le 5 mars 2023

MARGRY Michèle épouse CRAPSKY décédée le 8 mars 2023

BAUDRIN Geneviève veuve CHEVALIER décédée le 8 mars 2023

BARRE Guy décédé le 13 mai 2023

SAPEURS POMPIERS

Interventions des sapeurs pompiers depuis janvier 2023

| Raison de sortie | Nb | % |
|----------------------------|-----|-------|
| secours à personnes | 75 | 61,5% |
| incendie | 19 | 15,6% |
| accident sur voie publique | 16 | 13,1% |
| opérations diverses | 9 | 7,4% |
| RTN | 2 | 1,6% |
| NR | 1 | 0.8% |
| Total | 221 | 100% |

| Martizay | 43 |
|---------------------|----|
| Azay-Le-Ferron | 19 |
| Mézières-en-Brenne | 10 |
| Lingé | 9 |
| Le Blanc | 8 |
| Lureuil | 7 |
| Tournon St-Martin | 7 |
| Paulnay | 5 |
| St-Michel-en-Brenne | 5 |
| Bossay sur Claise | 1 |
| Ciron | 1 |
| Concremiers | 1 |
| Fontgombault | 1 |
| Ingrandes | 1 |
| Lurais | 1 |
| Méobecq | 1 |
| Murs | 1 |
| Yzeures sur Creuse | 1 |
| | |



LEAU Le détail des analyses est consultable en Mairie.

Conclusion sanitaire (Prélèvement N°: 00087774)

Eau brute souterraine conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.



ACCOMPAGNEMENT SOLIDAIRE

Le BLABLACAR de Familles Rurales Mézières/St Michel en Brenne.

Pour améliorer la mobilité dans notre zone rurale «l'accompagnement solidaire « vous propose un service à la carte pour aller :

- A des consultations médicales
- Au supermarché
- Faire du lèche-vitrine
- Voir de la famille ou des amis
- Etc etc...
- 1/ Vous contactez le conducteur choisi entre 12 h et 14 h, si l'un n'est pas libre vous appellerez le suivant...
- 2/ Le conducteur viendra vous chercher chez vous, il verifiera que vous êtes bien adhérent à Familles Rurales.
- 3/ Il vous déposera à l'adresse indiquée et vous reprendra à l'heure convenue... il peut même vous accompagner.
- 4/ Vous le payerez directement en dédommagement 0.32 du km (Aller-Retour) à partir du moment ou le chauffeur quitte son domicile.

Responsable activité: Mme Catherine ROBERT (tel: 06 82 80 87 76)

NOS CHAUFFEURS

(appeler entre 12h et 14h)

Catherine ROBERT: 06 82 80 87 76

Nadine NADILLON: 06 84 18 59 51

Laurence BARDON: 06 71 97 35 50

Marcel BOURSIER: 06 44 21 19 97

Jean Jacques MENVILLE: 06 72 10 50 73

Marie France VASSEUR: 06 87 46 72 16

Philippe THOUY: 06 72 85 65 36

Christine VAYSSIERES (Migné): 06 13 37 66 00

Dominique HAVARD (Migné): 06 89 13 92 79

Christian BAGUET (Paulnay): 06 73 66 89 50

Annie BARRAL (Paulnay): 07 86 92 44 59

N°56 – LE PETIT **BOSQUET** – ÉTÉ –20233 **N°56** – LE PETIT **BOSQUET** – ÉTÉ –2023

IS FOIL

PHOTOS INSOLITES

RÉSULTATS DES VOTES

1 > 8 votes, 2 > 2 votes, 4 > 7 votes, 5 > 2 votes, 7 > 5 votes, 8 > 21 votes, 10 > 3 votes, 11 > 1 vote, 12 > 2 votes

Notre gagnante de la photo insolite est Madame Emilie Gaudin.





LA PAGE BLANCHE

Amis lecteurs, merci d'envoyer vos courriers à la médiathèque. Le comité de rédaction se réserve le droit de ne pas publier les courriers reçus si le contenu est polémique, met en cause une personne, une association ou un groupement.

Des cigognes à Notz l'abbé

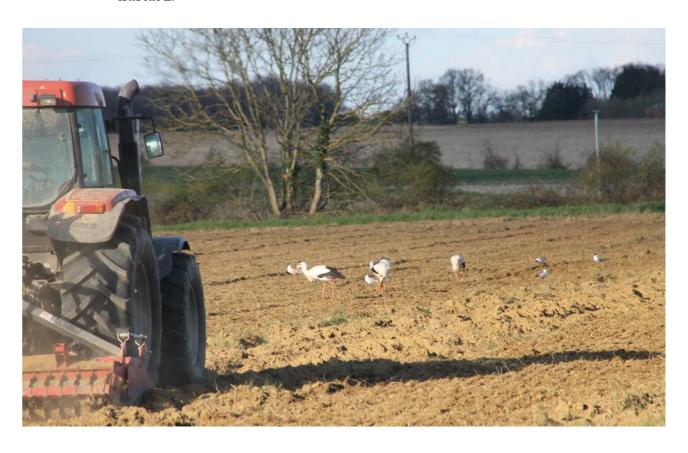
Un 9 avril 2023 à 14 h, Michel, mon époux, m'appelle par téléphone en me disant de venir vite avec mon appareil photo. Il préparait sa parcelle en compagnie d'oiseaux et de quatre cigognes. Elles faisaient les aller-retours en même tant que le tracteur sans être effrayées du bruit.

Je mets mes photos sur Facebook en demandant de me confirmer si ces oiseaux sont bien des cigognes. J'ai reçu plusieurs messages qui me le confirment. Ma voisine du bas de Notz, me suggère de les identifier sur un site: https://obsindre.fr.

Je lui demande alors de le faire à ma place. Ce site Obs'Indre est géré par l'association Indre Nature. Il a pour objectif d'apporter un maximum d'informations sur la flore et la faune sauvage du département de l'Indre.



Isabelle L.



N°56 - LE PETIT BOSQUET - ÉTÉ -2023 N°56 - LE PETIT BOSQUET - ÉTÉ -2023

INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie

Lundi - Mercredi - Vendredi : 8h30 à 12 h et 13h30 à 17h00

Mardi, Jeudi et Samedi:

8h30 à 12h

La Poste

Lundi au Samedi:

9h30 à 12h

La Médiathèque

Mardi, Mercredi et Jeudi: 10h à 12h et 14h à 18h

Vendredi et samedi: 10h à 12h

La Maison du Village

Mardi. Jeudi:

9h à 12h et 14h à 16h (ouverture bureau)

Mercredi et Vendredi (1 sur 2):

9h à 12h et 14h à 16h (ouverture bureau)

Déchetterie

(St Michel en Brenne)

Du 1er mars au 31 octobre

Lundi: 9h00 à 12h00 - 14h00 à 18h00

Jeudi: 9h00 à 12h00

Vendredi: 14h00 à 18h00

Samedi: 9h00 à 12h00 - 14h00 à 18h00

Du 1er novembre au 28 février

Lundi: 9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h00

Jeudi: 9h00 à 12h00

Vendredi: 14h00 à 18h00

NUMÉROS UTILES NUMÉROS D'URGENCE

Mairie 02.54.28.01.32 Numéro «Toutes urgences 112

La Maison du Village 02.54.39.29.01 **Samu** 15

La Médiathèque 02.54.37.87.86 Gendarmerie Nationale 17

La MARPA 02.54.39.37.51 **Pompiers** 18

Ecole maternelle Rouzeau Lecamp 02.54.28.01.17

Ecole primaire les marronniers 02.54.39.21.01

Transport REMI 08.06.70.33.33

Dépannage EDF 09.72.67.50.36

